

# la vie **LANDRÉENNE**

Dimanche  
**1<sup>er</sup>**  
Septembre

La rentrée du  
*Vignoble*

**SORTIR  
CHEZ  
VOUS**

**LA REGRIPIÈRE**

**Rallye vélo**

Départ entre 9h et 11h15 du stade de foot  
Circuit de 18 km adapté à tous les niveaux

**Spectacles familiaux**  
**Déambulations artistiques**  
**Restauration sur place**

Inscription conseillée sur le site [www.cc-sevreloire.fr](http://www.cc-sevreloire.fr)

**Sept. 2024 • N°609**

**02 Conseil Municipal du 4 avril**

**10 Cara'bella**

**14 Transport à la demande**

## PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

## AU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024


**BUDGET ANNEXE « ALIMENTATION GÉNÉRALE » COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ APPROUVE le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Alimentation Générale », dont les résultats sont repris ci-dessous.

**FONCTIONNEMENT**

|            |             |
|------------|-------------|
| Dépenses : | 23 092,69 € |
| Recettes : | 49 744,14 € |
| Excédent : | 26 651,45 € |

**INVESTISSEMENT**

|            |             |
|------------|-------------|
| Dépenses : | 15 830,32 € |
| Recettes : | 34 898,51 € |
| Excédent : | 19 068,19 € |

**Excédent de fonctionnement reporté : 26 651,45 €**

**Excédent d'investissement reporté : 19 068,19 €**

**BUDGET ANNEXE « ALIMENTATION GÉNÉRALE » AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ, AFFECTE les résultats du Budget Annexe « Alimentation Générale » au BP 2024 du Budget Général :

- compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté : **26 651,45 €**
- compte 001 « Excédent d'investissement reporté : **19 068,19 €**

**BUDGET ANNEXE « PÔLE MÉDICAL » COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ APPROUVE le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Pôle Médical », dont les résultats sont repris ci-dessous.

**FONCTIONNEMENT**

|            |             |
|------------|-------------|
| Dépenses : | 57 355,36 € |
| Recettes : | 61 645,78 € |
| Excédent : | 4 290,42 €  |

**INVESTISSEMENT**

|            |             |
|------------|-------------|
| Dépenses : | 67 337,31 € |
| Recettes : | 68 827,04 € |
| Excédent : | 1 489,73 €  |

**Résultat de fonctionnement reporté : 4 290,42 €**

**Résultat d'investissement reporté : 1 489,73 €**

**BUDGET ANNEXE « PÔLE MÉDICAL » AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ, AFFECTE les résultats du Budget Annexe « Pôle Médical » au BP 2024 du Budget Général :

- compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté : **4 290,42 €**
- compte 001 « Excédent d'investissement reporté : **1 489,73 €**

**BUDGET PRINCIPAL COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ APPROUVE le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2023 et les restes à réaliser qui en découle, tel que synthétisé ci-dessous :

**FONCTIONNEMENT**

|            |                |
|------------|----------------|
| Dépenses : | 2 656 513,39 € |
| Recettes : | 3 626 805,36 € |
| Excédent : | 970 291,97 €   |

**INVESTISSEMENT**

|            |                |
|------------|----------------|
| Dépenses : | 2 209 865,61 € |
| Recettes : | 1 751 221,79 € |
| Déficit :  | 458 643,82 €   |

**RESTE À RÉALISER INVESTISSEMENT**

|            |              |
|------------|--------------|
| Dépenses : | 336 335,84 € |
| Recettes : | 336 335,84 € |
| Résultat : | 0 €          |

**Besoin de financement pour l'investissement : 458 643,82 €**

**Excédent de fonctionnement reporté : 511 648,15 €**

**BUDGET GÉNÉRAL AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ, AFFECTE les résultats comme suit pour le BP 2024 :

- compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : **458 643,82 €**
- compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté : **511 648,15 €**

**BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES 2023**

M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE, Adjointe aux Finances, informe l'assemblée des termes de l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit l'obligation pour les Communes de plus de 2000 habitants de délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au Compte Administratif de la Collectivité.

Pour 2023, les acquisitions et cessions se répartissent comme suit :

- Cession et acquisition - Parking Complexe Les Nouëlles
- Cession et acquisition - La Giraudière
- Cession - La Haute Monerie
- Cession - La Haudinière
- Cession - Moulin de Beauchêne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ PREND ACTE du bilan établi dans le cadre de la présentation du Compte Administratif 2023.

**FISCALITÉ DIRECTE LOCALE VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024**

M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE, Adjointe aux finances, expose que le conseil municipal par délibération du 25 janvier 2024 a fixé les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **41,45 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **54,99 %**
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : **25,67 %**.

Or, dans le cadre du contrôle de légalité, le préfet observe, par courrier du 1<sup>er</sup> mars 2024, que conformément aux dispositions de l'article 1636 B sexies I-1 du code général des impôts (CGI), les communes peuvent moduler les variations des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS). Toutefois, une règle de lien encadre l'évolution des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPNB) et de la THRS. Or, les taux adoptés le 25 janvier dernier sont supérieurs aux taux maximums autorisés respectivement de 54,98 % pour la TFPNB et 25,66 % pour la THRS.

Aussi, suivant les dispositions des articles 1379, 1407 et suivants, 1639A, 1636 B sexies et suivants du code général des impôts, le Conseil Municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024, comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **41,45 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **54,98 %**
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : **25,66 %**.

**EXTENSION BIBLIOTHÈQUE « COMME UN ROMAN » - CONSULTATION MARCHÉ DE TRAVAUX ERREUR MATÉRIELLE DÉLIBÉRATION DU 29 FÉVRIER 2024**

M. Christophe RICHARD, Maire en charge des affaires culturelles expose que le conseil municipal par délibération du 29 février dernier a autorisé la signature des marchés de travaux pour l'extension de la bibliothèque. Or, il convient de rectifier une erreur matérielle concernant le lot 14 Électricité et le montant de la PSE 3 Sonorisation de la salle animation, à savoir 12 051,70 € HT (au lieu de 8556,35 € HT).

Le montant total de l'offre de l'entreprise MBR Énergie est retenue à 112 012,90 € HT compre-

nant la PSE 3 pour 12 051,70 € HT et la PSE 4 pour 5 461,20 € HT.

Le montant total des lots s'élève ainsi à 1152126,70 HT (1382552,04 € TTC) y compris les PSE.

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ, RECTIFIE le montant de l'offre retenue de l'entreprise MBR Énergie pour le lot 14 comprenant la PSE 3 et PSE 4.

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE COMPLEXE LES NOUÈLLES AVENANT MARCHÉ MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le coût prévisionnel des travaux de la rénovation énergétique du Complexe Les Nouèlles, retenu pour calculer les honoraires de maîtrise d'œuvre, s'élève à 1 913 300 € HT, ce qui porte le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 141 828,36 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ :

- DÉCIDE de conclure un avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre, conformément à l'article 3.2 du CCAP pour la rénovation énergétique du Complexe Les Nouèlles, à 141828,36 soit 170194,03 € TTC,
- AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant correspondant avec A PROPOS ARCHITECTURE ainsi que toutes pièces afférentes au dossier,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

### SUBVENTION AU BUDGET AUTONOME DU CCAS POUR L'EXERCICE 2024

M<sup>me</sup> Nathalie LE GALL, Adjointe aux affaires sociales, informe l'assemblée de la demande de subvention du Centre Communal d'Action Sociale destinée à équilibrer son budget 2024.

Le CCAS sollicite une subvention de **14 429,91 €**.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ ATTRIBUE une subvention d'un montant de **14 429,91 €** en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de Le Landreau, pour l'exercice 2024.

### GRATIFICATION POUR LES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ APPROUVE le versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement lorsque leur stage est d'une durée égale ou supérieure à deux mois.

### PERSONNEL COMMUNAL MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ :

- DÉCIDE de créer 1 poste d'Attaché Territorial à temps complet
- SUPPRIME 1 poste de Rédacteur Territorial à temps complet
- DÉCIDE de créer 1 poste de Rédacteur Principal de 1<sup>re</sup> Classe à temps complet
- PRÉCISE que les crédits seront inscrits au BP 2024.

### CONVENTIONS 2024 « ARTS VIVANTS »

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD, Adjointe en charge de l'Enfance-Jeunesse, expose la reconduction du projet intercommunal « Arts Vivants ».

Ce projet est issu d'un constat simple et commun aux Collectivités participantes : les jeunes de 10/16 ans et les 7/9 ans du territoire se côtoient dans le milieu scolaire et sportif mais n'ont pas l'occasion de se retrouver sur des activités en dehors de ces lieux de rencontre.

Pour pallier ce manque, les services « Jeunesse » de Le Landreau, de Divatte-sur-Loire et le Loroux-Bottereau ont souhaité proposer aux jeunes un projet culturel autour des « Arts Vivants ».

Les services enfance/jeunesse des communes précitées, souhaitent faire en sorte que ce projet soit une action culturelle accessible à tous. Aussi, il est proposé deux formules adaptées à chacun :

- Un stage d'une semaine avec une représentation finale,
- Des ateliers d'une semaine sur la découverte des « Arts Vivants ».

La finalité de ce projet sera la création d'un spectacle (pluridisciplinaire) et sa représentation en public.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ APPROUVE les termes de la convention, relatives au stage et aux ateliers « Arts Vivants » pour l'année 2024 avec l'association LABO, et les communes du Loroux-Bottereau et Divatte-sur-Loire.

### VŒU POUR UN « CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT À GAZA »

M. Christophe RICHARD, Maire propose que le Conseil Municipal émette un vœu suivant un texte rédigé par « Cités Unies France ».

Ce texte est à l'initiative de Cités Unies France (Association aux collectivités territoriales françaises, transpartisane, engagées dans l'action internationale).

Ce texte (mars 2024), apolitique, humaniste, a été présenté à l'assemblée du Conseil Départemental de Loire Atlantique puis transmis à l'ensemble des Communes du département. »

*Depuis l'attaque terroriste perpétrée le 7 octobre 2023 par le Hamas contre des civils sur le territoire israélien, le conflit israélo-palestinien connaît une nouvelle escalade. Désormais Gaza est un cimetière à ciel ouvert.*

*Les collectivités territoriales françaises engagées au sein du groupe-pays Palestine de Cités Unies France déplorent l'inaction du Conseil de Sécurité des Nations Unies et de la communauté internationale des États, depuis maintenant plus de 140 jours de guerre à Gaza. Le bilan est lourd et sans précédent. Les morts civils palestiniens, en grande partie des femmes et enfants, dépassent aujourd'hui les 30 000 victimes.*

*Désormais les violations du droit international se multiplient impunément : les attaques d'hôpitaux s'ajoutent aux tirs contre des convois humanitaires. À Khan Younès et ailleurs, ce sont des hôpitaux, des écoles et d'autres sites protégés par le droit international qui ont été visés par les Forces de défense israéliennes, ce qui a été confirmé par le coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Moyen-Orient, M. Tor Wennesland. Il a fait également état de graves pénuries de nourriture, d'eau, d'abris et de médicaments, mais aussi de la propagation de maladies transmissibles alors que plus de*

*2 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire extrême. Ces exactions inhumaines et les pénuries ont entraîné un effondrement presque total de l'ordre public et les services essentiels.*

*Alors que cette guerre dévastatrice et punitive dure depuis près de quatre mois, le coordonnateur spécial s'est alarmé qu'il n'y ait « toujours pas de fin en vue », ni pour les victimes des actes terroristes du Hamas du 7 octobre en Israël, ni pour la population de Gaza, ni pour l'escalade des tensions dans la région.*

*Après avoir insisté sur l'urgence d'un accord qui permette d'instaurer un cessez-le-feu humanitaire et de libérer les otages, il a exhorté toutes les parties concernées, y compris les autorités israéliennes, à s'attaquer aux principaux obstacles entravant la réponse humanitaire sur le terrain. En tant que puissance occupante, Israël doit assumer ses responsabilités en droit international, assurer l'approvisionnement de la population en vivres et en produits médicaux, comme l'a rappelé clairement la Cour internationale de Justice.*

*Et dans le même temps, alors que le monde a le regard rivé sur Gaza, les forces israéliennes déchaînent depuis quatre mois une vague de violence inédite contre les Palestiniens en Cisjordanie et Jérusalem-est occupée, notamment en recourant à la force meurtrière sans nécessité ou de manière disproportionnée lors de manifestations, d'arrestations arbitraires, et privant les blessés d'assistance médicale. À cela s'ajoutent les déplacements forcés de personnes et la destruction de biens. Nous, élus des collectivités territoriales françaises engagées dans des projets de coopération décentralisée en Palestine, lançons donc un deuxième appel pour appeler à un cessez-le-feu immédiat, sans lequel les populations palestiniennes civiles de Gaza sont directement menacées d'une famine massive et imminente. Nous appelons également de nos vœux l'arrêt de l'occupation des terres palestiniennes notamment en Cisjordanie.*

*Enfin nous appelons à la libération des otages du Hamas.*

*Face au risque réel de voir un embrasement régional, l'impératif est de restaurer un horizon politique qui prévoit la création d'un État palestinien vivant en paix avec Israël. »*

Le Conseil Municipal, après délibération à la MAJORITÉ (1 vote CONTRE : S. SAUVETRE et 1 abstention : M. TEIGNE), APPROUVE ce vœu pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza.

### QUESTION DIVERSE

M. Christophe RICHARD, Maire présente un permis de construire déposé pour la réalisation de serres. Il rappelle qu'au début du mandat, il avait annoncé que le Conseil Municipal serait saisi systématiquement afin d'émettre un avis sur ce type de construction.

Après délibération, le Conseil Municipal REJETTE le permis de construire déposé pour la réalisation de serres à l'UNANIMITÉ et 5 abstentions (S. BONNEAU, P-Y. CHARPENTIER, V. VIAUD, Y. GUERIN et S. SAUVETRE).

**M. Christophe RICHARD, Maire**  
informe de la prochaine séance  
le jeudi 13 juin.

**NAISSANCES****Joséphine DELUEN**

38, impasse du Borée - née le 10 juin 2024

**Gabin DOUET**

12, impasse des Hirondelles - né le 15 juillet 2024

**Ombeline EBEL**

5, rue de la Loire - née le 17 juillet 2024

**MARIAGES****Margot BAUDRON et Florent GOUTARD**

Le 06 juillet 2024 - 48, rue de Racapé

**Valérie BELLANGER et Jean-Michel LENQUET**

Le 20 juillet 2024 - 24, Le Gotay

**RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE****À 16 ANS POUR LA JOURNÉE****DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).

**DÉRATISATION**

**Permanence mardi 3 septembre,  
de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.**

Les personnes qui souhaitent **recevoir le bulletin municipal par mail uniquement** sont invitées à contacter la mairie pour se faire connaître.

**POUR LA VIE LANDRÉENNE  
D'OCTOBRE 2024**

**TRANSMETTEZ VOS ARTICLES  
AVANT LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2024**

Par mail : [communication@le-landreau.fr](mailto:communication@le-landreau.fr)

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

**URBANISME****> DÉPÔT DE DEMANDES  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE****VIAUD Christian** - La Renouère

Rénovation et agrandissement de la maison existante

**CASSARD Sandrine** - 6, route de la Cale - Carport**LAMY Flavien** - 7, rue de la Robardière

Construction maison individuelle

**OUKA Thierry** - 1, Le Houx

Extension de la maison d'habitation

**BONNEAU Florian** - 12, rue de Racapé

Démolition, extension de la maison d'habitation et clôture

**> DÉPÔT DE DEMANDES  
DE DÉCLARATION PRÉALABLES**

## • Panneaux photovoltaïques :

**PAPIN Marie-Luce** - 6, La Trocherie**GRATAS Samuel** - Le Pigeon Blanc**RABAU Gaëtan** - 20, La Furonnière**EASY SOLAR** - 23, La Charpenterie**PHOTOVOLT** - 6, La Sauvagère

## • Abri de jardin :

**LAVALETTE Didier** - 102, La Chardonnière**BERNARD Gaylord** - 1, rue des Grimpeaux

## • Autres :

**LENEYLÉ Marie** - 8, rue de la Robardière

Création de 2 ouvertures

**BROS Thomas** - La Robine - Clôture**PEREZ Charlotte** - 21, rue Bouteiller de l'Isle

Abri de jardin et clôture

**LE DUC Yannick** - 22, impasse des Ormes

Bardage PVC

**BRIAND Yves** - 33, Les Corbinières

Pergola bioclimatique

**BOURRAT Didier** - La Rocherie - Clôture**LEMETAYER David** - 3, Le Bordage - Modification d'une porte-fenêtre en baie vitrée**CASSARD Sandrine** - 6, route de la Cale - Préau**BRON Sylvain** - La Chardonnière - Remise en état d'un bâtiment à l'identique suite à incendie**PODELHIA accession** - rue des Mésanges

Aire de dépôt pour les bacs à ordures

**LE NOC Reunan** - 113, La Gauterie - Aménagement des combles et installation de 3 Vélux**MONBOISSET Emmanuel** - La Chardonnière

Modification de façade

**LEBORGNE Daniel** - 35, Les Corbinières - Clôture

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

## REPAS DES AÎNÉS

Les invitations pour le repas des Aînés ont été envoyées. Si toutefois, des habitants nés avant 1952 (inclus) n'ont pas reçu de courrier, n'hésitez pas à contacter le CCAS de la Mairie de Le Landreau au 02 40 06 45 57.

## COLLISIONS ROUTIÈRES ET BIODIVERSITÉ

### POUR LA BIODIVERSITÉ CET ÉTÉ : PENSEZ À LEVER LE PIED !



La belle saison sonne le temps des amours chez les animaux. Mammifères, reptiles, amphibiens, invertébrés, oiseaux... la plupart d'entre eux se reproduisent autour de chez nous en ce moment ! Cette période est particulièrement sensible, à la fois pour les adultes qui doivent chercher leur partenaire et assurer le nourrissage, mais aussi pour les jeunes qui partent explorer leur nouvel environnement.

Nous sommes nombreux à utiliser les routes pour assurer nos déplacements et pouvons rencontrer des animaux qui traversent juste devant nos véhicules. C'est d'autant plus le cas en ce moment, au début de l'été. En quelques chiffres, on estime qu'au moins un million de hérissons sont tués chaque année sur les routes

de France métropolitaine (Source : FNE). Pour la Chouette effraie, la majestueuse dame blanche, c'est entre 10 000 et 20 000 individus qui périssent à cause des collisions routières (Source : ASPAS). Chez ces espèces, cela fait partie des causes les plus importantes de leur déclin.

La sensibilité de la biodiversité sur cette période nous appelle à davantage de vigilance. Il n'est pas toujours possible d'éviter la collision, mais il s'agit d'être davantage conscient de la nécessité de préserver la faune et de lever le pied. Merci pour eux !

La commune de Le Landreau est intégrée dans un programme d'étude et de conservation sur la Chouette effraie. De nombreux nichoirs sont installés entre Clisson, Basse-Goulaine, Oudon et le Puiset-Doré pour favoriser sa reproduction.

- Vous avez trouvé une Chouette effraie sur le bord d'une route avec un marquage à la patte ?
- Vous habitez sur le territoire du projet et vous souhaitez installer un nichoir dans votre grange ?
- Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le projet Effraie dans le Vignoble nantais : Contactez Servane du CPIE Loire Anjou : s-noel@cpieloireanjou.fr ou au 06 02 42 83 11



Si vous êtes en présence d'un animal en détresse, il est nécessaire de contacter un centre de soins pour la faune sauvage avant toute intervention !

*Chouette effraie marquée dans le cadre du programme Effraie (programme agréé par le Muséum national d'Histoire Naturelle) © DEBENEST*

## FRELON ASIATIQUE : RECONNAÎTRE UN NID DE FRELONS ASIATIQUES

Les nids de frelons asiatiques sont appelés « colonies ». Ils sont construits pour une année par les reines fondatrices. On distingue les nids primaires, petits et souvent présents sous les abris, et les nids secondaires, abritant de nombreux frelons et construits en hauteur, en extérieur.

### COMMENT RECONNAÎTRE UN NID DE FRELON ASIATIQUE ?



En début d'année (de février à juin), les reines fécondées de l'année passée, construisent ce que l'on appelle **un nid primaire**. Ces nids sont de la taille d'une balle de golf. Ils se trouvent le plus souvent sous les gouttières, dans les abris

de jardins, les coffrets de stores, les composteurs, les arbres creux, haies et massifs...

Durant l'été et l'automne, on peut observer **les nids secondaires**. Ces nids, d'une taille d'un ballon de foot, contiennent des centaines, voire des milliers

de frelons. Ils sont le plus souvent situés dans les arbres, en hauteur et caché par les feuilles. En recherche de protéines pour nourrir les larves, les ouvrières vont prélever dans leur environnement des insectes (mouche, guêpes, bourdons...) et notamment les abeilles des ruchers. Les nids ne sont pas réutilisés d'une année sur l'autre ! Pour bien analyser le danger, il est important de repérer si le nid est actif. Enfin, pour ne pas confondre avec des nids d'autres insectes, sachez que le nid de frelon asiatique a son ouverture sur le côté.



### SI VOUS RECONNAISSEZ UN TEL NID PRÈS DE CHEZ VOUS, MERCI D'AVERTIR LES SERVICES DE LA MAIRIE

Une convention, pour intervenir en toute sécurité, a été signée avec une entreprise. La mairie prend en charge une partie du montant de l'intervention exécutée par ce professionnel.

**APPELEZ AU 02 40 06 43 75 pour organiser l'intervention (week-end également).**

## ON EN PARLE

## &gt; CYCLE D'ATELIERS CRÉATIFS

La bibliothèque et Émilie Forestier, artiste peintre, créatrice, mosaïste d'art vous proposent un nouveau cycle d'ateliers créatifs :

**Mercredi 25 septembre** : « En avant la BD ! » de 10h à 12h - Gratuit - Sur inscription (nombre de places limité) - *Reproduction des personnages préférés des enfants*

**Mercredi 16 octobre** : « La page de livre comme décor » - *Création d'un dessin sur des pages de livres*



**Mercredi 20 novembre** : « Tableaux dynamiques et toniques » - *Des sujets simples et acidulés pour travailler les contrastes chauds / froids.*

**Mercredi 18 décembre** : « Noël » - *Autour du mot Noël : création d'un décor en doodle.*

Ce cycle d'ateliers est destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Il est possible de faire les quatre ateliers ou de n'en suivre qu'un ou deux ou trois... C'est au choix !

## Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

**Mercredi** : 10h30-12h30  
15h00-18h30

**Vendredi** : 16h00-18h30

**Samedi** : 10h30-12h30

**Dimanche** : 10h30-11h30

## LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Vous l'avez peut-être vu : le paysage a bien changé autour de l'ancienne bibliothèque !

Jusqu'à fin 2025, elle va se transformer, s'agrandir et s'embellir pour vous proposer de nouveaux espaces et de nouveaux services : une salle de détente meublée de canapés et tables, qui ouvrira sur une salle de spectacle pour environ 50 personnes assises qui pourra aussi se transformer en hall d'exposition, une salle de travail, les

espaces de travail de l'équipe et une grande bibliothèque équipée de fauteuils confortables. Vous trouverez aussi une salle informatique et numérique, équipée d'ordinateurs et consoles de jeux.

En attendant ce nouveau lieu de vie, nous vous accueillons à l'ancien pôle médical, situé 1 rue du caducée (à côté du cabinet de kinésithérapie).

Et en bonus, voici quelques photographies des travaux !



Accueil de la bibliothèque



Espace jeunesse



Salle Samson

## SPORT

## REJOIGNEZ LE LLOSC !

Vous cherchez un club familial et ambitieux pour pratiquer le football dans une ambiance conviviale ? Notre club accueille les joueurs nés à partir de 2020.

Contactez-nous dès maintenant ! Pour toute question ou pour vous inscrire, contactez Anne-Sophie Hardy :

**Email** : ashardy@llosc.fr **Téléphone** : 0760 089923

*Nous avons hâte de vous accueillir sur le terrain !*



FLASH-BACK

COMITÉ DES FÊTES

Sur un mois, trois manifestations rapprochées se sont succédées. La météo ne nous a pas aidés mais au final, grande satisfaction et l'essentiel a été atteint : le plaisir des participants.

**LE 14 JUIN :** Fête de la musique avec Carabella et la Municipalité : une belle soirée de détente avec d'excellents groupes musicaux. 36 bénévoles ont répondu à l'appel.

**LE 6 JUILLET :** En partenariat avec le club cycliste de St Sébastien, plusieurs courses de jeunes coureurs en herbe sur deux circuits. Près de 150 coureurs étaient présents. Le comité des fêtes fournissait les signaleurs et gérait le bar ainsi que la restauration. 18 bénévoles présents. Belle collaboration entre les 2 associations et le club de Saint Sébastien souhaiterait la reconduction de l'évènement l'an prochain.

**LE 12 JUILLET :** Sardinade en partenariat avec la Municipalité. Excellente ambiance festive ; peu de publicité faite mais toujours le même attrait pour cette manifestation qui est devenue une institution. 65 bénévoles ont participé au succès de cet évènement (montage, démontage et présence le jour même) : trois associations locales à qui nous prêtons du matériel nous ont apporté leur aide. Et au final, un superbe feu d'artifice.



Cette année encore, nombreuses locations ou prêts de matériel.

Le Comité des Fêtes sera présent aux Virades (lutte contre la mucoviscidose) du Loroux Bottereau le dimanche 29 septembre.

Les salles des Nouëllles étant indisponibles pour rénovation, nous n'organiserons pas de marché de Noël ni de loto cette année. Peut-être une journée d'animation en octobre avec des idées nouvelles...

## SPORT

### ASSOCIATION DYNAMIQUE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN (ADGE)

#### MOMENT DE CONVIVIALITÉ AU RESTAURANT, POUR FÊTER LA FIN DE L'ANNÉE SPORTIVE

Septembre, c'est l'occasion de nous retrouver, comme chaque année, pour une heure de gymnastique par semaine.

Nous sommes de plus en plus nombreuses à nous retrouver, avec Valérie, notre dynamique animatrice, pour partager une heure de convivialité, détente et bonne humeur. **Les cours au Landreau reprendront le jeudi 19 septembre 2024, à la salle des sociétés, de 10h45 à 11h45.**

Pour la saison 2024-2025, la cotisation annuelle sera de 140 € (dont 40 € d'adhésion et 100 € de cotisation « activité »). Possibilité d'un autre cours sur une autre commune pour une cotisation annuelle de 170 € (40 € d'adhésion et 130 € « activité »). N'hésitez pas à nous rejoindre. Plus besoin de certificat médical.

Vous pouvez venir au premier cours gratuitement et sans engagement, ou téléphoner à Marie Anne pour tout renseignement complémentaire au 0240064208

*En pratiquant une activité physique régulière, vous profitez de nombreux bienfaits : meilleure santé, meilleure condition physique, amélioration de la posture et de l'équilibre, meilleure estime de soi, contrôle du poids, regain d'énergie, renforcement des muscles et des os, détente et réduction du stress, maintien de l'autonomie avec l'âge.*



**ATHLÉTISME** La saison estivale est terminée depuis fin juillet, pour tous nos athlètes, très belle saison d'athlétisme.

**RUNNING** 22 septembre 2024, Runners et marcheurs, de la section, se retrouveront, à Saint-Julien-de-Concelles, pour la participation à la journée Nationale « collecte des déchets ».

**MARCHE NORDIQUE** Grande proposition de divers créneaux et de lieux dont 4 créneaux pour RCN Loire Divatte ;

**ORGANISATION DE LA SECTION** la nouvelle saison 2024-2025 se prépare et organisons plusieurs séances d'inscriptions (à partir de l'école d'athlétisme - année 2017). Elles se dérouleront, à Saint-Julien-de-Concelles au stade d'athlétisme de 18h30 à 20h15 : Lundi 2 septembre 2024, mardi 3 septembre 2024 mercredi 4 septembre 2024, mercredi 11 septembre 2024 et jeudi 12 septembre 2024. Nous serons également présents : au Forum du Loroux-Bottereau, le 7 septembre 2024 (matin seulement de 10h à 13h).

### SECTION LOIRE-DIVATTE

(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)



#### Reprise des entraînements au stade d'athlétisme de Saint-Julien-de-Concelles :

Le lundi 2 septembre : Minimes, marche athlétique

Le mardi 3 septembre : Cadets +, demi-fond (MI/CA/JU), demi-fond (ES/SE), les coureurs HS

Le mercredi 4 septembre : éveil athlé et poussins, benjamins

Le lundi 16 septembre : renfo musculaire

**La marche nordique** : lundi 2 septembre, jeudi 5 septembre (après-midi) et le samedi 7 septembre

Belle rentrée et bonne saison sportive à tous !

**Pour plus de renseignements** : Yveline AGASSE Présidente de la section RCN LD (coordonnées voir site rcnantais.fr ; section RCN Loire Divatte)

## ENFANCE JEUNESSE



### ÉCOLE SAINTE MARIE



#### SORTIE SCOLAIRE DES CP-CE1

Vendredi 28 juin, la classe de CP-CE1 s'est rendue au centre équestre du Centaure à Liré.

Le matin, les élèves ont fait connaissance avec leur poney. Ils les ont brossés, caressés, apprivoisés, avant de monter dessus pour une série d'exercices dans le manège : marcher, trotter, slalomer, se mettre debout en appui sur les étriers et freiner ! Quel plaisir partagé par tous !

Après une pause pique-nique avec les élèves de la classe de CE1-CE2 de Julie, nous avons fait une chasse aux mots croisés sur le thème de l'équitation... Nous avons appris beaucoup de nouveaux mots !

Tout le monde est rentré bien fatigué de cette journée ensoleillée mais ravi et enchanté d'avoir partagé ce moment avec de très gentils poneys.



#### SORTIE SCOLAIRE DES CE1-CE2

Le vendredi 28 juin, nous sommes allés à Liré, pour notre voyage scolaire. Nous avons fait différentes activités.

Tout d'abord, nous avons réalisé une petite balade autour du château de la Turmelière. Après un petit temps de récréation, nous avons fait une course d'orientation en étoile. Il fallait répondre à des questions sur le thème de l'équitation et compléter la grille de mots croisés.

À la pause déjeuner, nous nous sommes réunis avec la classe de CP/CE pour le pique-nique.

L'après-midi, nous avons séparé notre classe en deux groupes. Un groupe était en atelier « coloriage/dessin/ lecture » pendant que l'autre groupe participait à un atelier équitation avec Sandrine, la monitrice, du centre équestre.

### LA KERMESSE DU 22 JUIN

Cette année, le thème de la kermesse était sans grande surprise celui des JO ! Après le traditionnel défilé des élèves dans les rues du Landreau, depuis l'école jusqu'au parc de Briacé, les classes ont dansé à tour de rôle en illustrant les sports des JO. Tout d'abord, les MS-GS ont présenté la cérémonie d'ouverture, puis nous avons pu voir une démonstration de surf, karaté, natation synchronisée, boxe ou rugby, sans oublier la danse sur les valeurs des JO ! Journée bien ensoleillée et très festive dans un cadre magnifique !



### AU REVOIR MATTHIEU



Le dernier jour d'école, nous avons dit au revoir à Matthieu, ASEM en classe de MS-GS depuis 6 ans à l'école Ste Marie. Il a également accueilli les élèves sur le temps de l'accueil périscolaire et sur le temps du service des repas à la cantine.

Nous souhaitons une bonne route à Matthieu dans ses nouveaux projets professionnels !

### BONNES VACANCES ESTIVALES !

Rdv lors de notre prérentrée le jeudi 29 août à 16h30 pour l'accueil en classe des maternelles et des CP !

Rentrée scolaire pour tous les écoliers le lundi 2 septembre !

### PETITE ENFANCE

#### ACCUEIL OCCASIONNEL



Afin de répondre aux besoins des familles Landréennes, une convention de partenariat est conclue avec le service enfance de la Commune du Loroux-Bottereau pour la prise en charge d'un accueil occasionnel des enfants Landréens âgés de 0 à 3 ans.

Cette convention offre la possibilité aux familles de bénéficier du service offert par la maison de l'Enfance du Loroux-Bottereau aux mêmes conditions tarifaires et de priorité que les familles Lorousaines, avec la règle suivante : **300 heures maximum par enfant sur l'ensemble de l'année scolaire, soit une moyenne de 30 heures par mois de septembre à juin.**

### APEEP ÉCOLE LA SARMENTILLE

#### HÉ OUI, C'EST LA RENTRÉE ET ENCORE L'ÉTÉ !!!

Depuis 27 ans, organisé par L'Amicale Laïque, le vide grenier se déroule le dimanche 8 septembre au Landreau rue de la Loire de 9h à 18h, bar et restauration sur place.

Avec des ateliers de co-réparation et entretien de vélo ouvert à tous avec vos vélos, il y aura des jeux et des vélos déjantés.

Le foyer Ados sera là avec leurs crêpes pour financer leurs projets, de 10h à 16h.

Si vous avez des vieux vélos à donner, si voulez y participer pour transmettre votre savoir, être bénévoles ou pour nous aider tous simplement :

Par avance merci de votre retour.

Tél. : 06 6126 65 44  
Roland



## CARA'BELLA

### LA GUINGUETTE DE CARA'BELLA, DERNIÈRE DE L'ANNÉE...

...Et c'est le **samedi 31 août**, sur le **pré de la cure** à partir de 16h30.

Pas de spectacle pour cette édition mais une attraction foraine : « **LA PISTE** » de la Compagnie Mécanique Folie.

Simulateur de skis aux rouages étonnants, animés par des personnages un peu fous. Du ski mécanique. Une manche, deux pistes, une victoire sur la Buse ou le Yeti, venez défier l'avalanche de peluches.

Les règles sont simples, chaussez vos skis et c'est parti ! Visez les peluches volantes avec dextérité et marquez des points quand elle touche votre adversaire. La victoire c'est celui ou celle qui marque le plus de points. La gagne est récompensée par un délicieux morceau de fondue (« miam ») Attention à garder l'équilibre car derrière vous, la prochaine personne à jouer sera là pour vous procurer des sensations de glisse incroyables...

Trois passages d'une heure, 17h, 19h45 et 22h30.

Bien sûr, la musique sera au rendez-vous.

Aux alentours de 18h15, c'est **GROOVY BABY** débarquera de Saint-Nazaire avec un mantra :

Love essential ! Diffuser de la sensualité, de la légèreté et de la bonne humeur.

Trio basse, batterie, guitare/chant héritier du Groove et des musiques funk/soul teintées par quelques phrasés des grands classiques du Hip-Hop Français. Ce groupe prend également plaisir à fédérer, en invitant des musiciens audacieux à performer avec eux sur scène.

Lorsque Groovy Baby passe près de chez vous, apportez votre instrument et révisez vos classiques car ce sera peut-être l'occasion de partager de la joie en musique à vos amis.

Un répertoire où Lenny Kravitz côtoie Jamiroquai, Steve Wonder, Chic, Mc Solaar, Gainsbourg et bien d'autres.

Vers 21h, c'est le groupe **LEMON PUNCH** qui poursuivra la soirée, l'élégance d'un rock vintage remis au goût du jour.

À la frontière des sonorités américaines et anglaises, leur premier album marque l'envie d'exprimer une musique, dynamique, accessible et chic. Ce trio a su marquer les esprits à chaque concert, et ne compte pas s'arrêter là. Pas de besoin de traverser l'Atlantique, venez voir Lemon Punch.

Et enfin, c'est **DJ POULPE** qui clôturera cette dernière édition 2024. Pensez à muscler vos gambettes pour un set à partir de 23h30 et ce jusqu'à épuisement du public... Enfin presque.

En tout cas, notre mantra à nous c'est rendez-vous sur le pré.

## COLLECTE DÉPARTEMENTALE DES 4 & 5 OCTOBRE 2024



Nous recherchons des bénévoles pour participer à ces collectes.

Merci de vous signaler pour inscription avant le 15 septembre 2024 :

- à l'accueil des restaurants du cœur (70, rue de la fidèle 44430 - LE LOROUX BOTTEREAU)  
Permanence le mardi de 9 h à 17 h  
et le mercredi de 15h à 18 h.
- par téléphone au 02 51 71 97 27 (mêmes horaires et jours de permanences comme ci-dessus).
- par mail : [ad44.loloroux@restosducoeur.org](mailto:ad44.loloroux@restosducoeur.org)

## ASSOCIATION FAIT-MAIN LOISIRS

### « L'ATELIER DES ARTS DÉCORATIFS »

Les vacances d'été terminées, c'est le moment de reprendre nos activités de loisirs ou en débiter de nouvelles.

Notre association vous propose des séances de pratiques artistiques telles que : la peinture, le dessin... Elles sont animées par Marc BESNARD. Il nous conseille dans la réalisation de notre projet, nous fait découvrir les différentes techniques de peinture, nous aide à apprivoiser le crayon ou le pinceau...

Lors de ces séances, nous aimons jouer avec les couleurs, les textures, les formes, les matériaux.

En toute simplicité, d'octobre à juin, nous nous réunissons le jeudi (tous les 15 jours), de 18h30 à 22h00 (hors vacances scolaires), à la Salle de la Tricotaine, rue Fanny Pécot au Landreau, pour partager un bon moment ensemble. Chacun apporte son matériel.

Coût : 220,00 € + 10,00 € (adhésion à l'Association)  
Possibilité de payer en plusieurs fois, de s'engager sur quelques mois.

Notre petit groupe ne demande qu'à s'étoffer. Nous serons ravis de vous accueillir et Marc aura à cœur de vous transmettre son savoir.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez joindre Marc au 06 21 56 66 74.

Notre première séance aura lieu le jeudi 3 octobre 2024, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et faire un essai si vous le souhaitez.



## ASSOCIATION LOISIRS POUR TOUS 44

Vous cherchez une activité de loisirs ?

L'association vous propose :

- DES COURS D'ANGLAIS : 1 fois/semaine le mercredi à 16h30 (6 places), à 17h45 (4 places) à St Julien de Concelles. *Niveau non débutant à déterminer avec l'animatrice.*
- DE L'ART FLORAL : 1 fois/mois le vendredi à 18h00 (6 places), à 19h45 (9 places) à Le Loroux-Bottereau.
- DE LA COUTURE : 1 fois/quinzaine le jeudi à 13h00 (4 places) à Saint Julien de Concelles.
- DE LA GÉNÉALOGIE : 1 fois/mois le jeudi à 14h00 (3 places) à Le Loroux-Bottereau.
- DU YOGA : 1 fois/semaine le jeudi à 20h00 (4 places) à Saint Julien de Concelles.
- DU YOGA SUR CHAISE : 1 fois/semaine le mardi à 16h30 (2 places) à Saint-Julien de Concelles.

Le tarif est calculé selon votre quotient familial auquel s'ajoutent 10 euros d'adhésion à l'association.



**Pour prendre contact,**  
envoyez un mail à :  
loisirspourtous44@gmail.com  
et sur facebook :  
Loisirs pour tous 44

## DIVATTE MÉLODIE

### PORTES OUVERTES !

Vous êtes intéressés mais vous hésitez. Venez nous voir à l'école de musique Sèvre et Loire à Divatte-sur-Loire : les lundis 23 et 30 septembre 2024 à 20h00 et si cela vous convient inscrivez-vous le lundi 7 octobre 2024

**Pour tout renseignement :** 06 42 89 04 23 ou 06 85 77 50 63 - divate.melodie@gmail.com



## ASSOCIATION IRADES

### STRETCHING POSTURAL

Méthode créée par Jean-Pierre MOREAU, kinésithérapeute. Elle est globale, mêlant contractions musculaires et étirements, privilégiant le travail postural, la respiration, la régulation tonique, le relâchement musculaire et ainsi permet de lutter contre le stress.

- Cours à la salle QUINTANA, à l'arrière de la salle de la QUINTAINE à St Julien de Concelles les mercredis à 9h15 et 10h30,

- Cours à la salle municipale LA CHAPELAINE à La Chapelle Basse Mer, Divattes sur Loire, les lundis à 19 h et 20h15 et les mercredis à 17h30, à 18h45 et 19h45

### Inscriptions sur le site suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/irades/adhesions/fiche-d-inscription-2024-2025>

### Infos et inscriptions sur le site suivant :

<https://www.facebook.com/iradesSP>

**Contact :** e-mail : stretching44450@outlook.fr

## CHORALE

Vous ne connaissez pas le solfège, mais vous aimez chanter ; notre chorale est faite pour vous. L'apprentissage se fait par répétition, et pour connaître votre registre de voix, nous vous aiderons.

Vous serez accueillis à bras ouverts dans une ambiance très conviviale avec un répertoire presque exclusivement consacré à la variété française. Nous répétons tous les mercredis de 18h30 à 20h00, salle de la Tricotaine au Landreau sauf pendant les vacances scolaires. La cotisation est minime et l'atmosphère de travail est joyeuse et agréable. Alors venez essayer, c'est gratuit.

**Contacts :** Marie Boisseau 06 76 53 65 65  
ou Dany Roudier Joubert 06 18 84 29 71

## ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE LA BOISSIÈRE DU DORÉ



## VITALITÉ – ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !



Dans le cadre de ses actions de prévention, l'ASEPT des Pays de la Loire\* met en place des ateliers « Vitalité » sur la commune du Landreau en partenariat avec MSA Loire-Atlantique Vendée, le CLIC Sèvre et Loire et la commune du Landreau.

Les ateliers Vitalité permettent aux participants de découvrir les clés d'une bonne santé afin d'améliorer leur qualité de vie et préserver leur capital santé. Les ateliers sont ludiques, interactifs et axés sur la convivialité au sein du groupe. S'appuyant sur le partage d'expériences, les mises en situation et la recherche de solutions simples et concrètes les ateliers « Vitalité » abordent tous les aspects du bien vieillir : la mémoire, le sommeil, l'alimentation, l'activité physique, la prévention santé, l'adaptation du logement, etc.

### EN PRATIQUE

L'Atelier « Vitalité » réunit un groupe d'une **douzaine de participants** et comprend **6 séances** hebdomadaires de 2h30 :

- **Atelier 1 : Mon âge face aux idées reçues** - Comment appréhender positivement cette nouvelle étape dans sa vie.
- **Atelier 2 : Ma santé, agir quand il est temps** - Les indispensables pour préserver sa santé (dépistages, bilans, vaccins, traitements...)
- **Atelier 3 : Nutrition, la bonne attitude** - Adopter une alimentation variée et équilibrée qui allie plaisir et santé.
- **Atelier 4 : L'équilibre en bougeant** - Agir au quotidien pour préserver sa condition physique.

• **Atelier 5 : Bien dans sa tête** - Identifier les activités qui favorisent le bien-être

• **Atelier 6** : séance au choix : *Un chez moi adapté, un chez moi adopté !* ou *À vos marques, prêt, partez !* ou *Vitalité et éclats pour soi !*

Toute personne **à partir de 60 ans**, peut s'inscrire, quel que soit son régime de sécurité sociale, son statut (retraité ou non).

**Tous les jeudis, de 14h00 à 16h30**  
**à la salle des Sociétés**  
**du 7/1/2024 au 12/12/2024**

**Tarif : 10 €**  
pour l'ensemble du cycle

**Date limite des inscriptions :**  
**25 octobre**

**Pour tout renseignement**  
**et inscription**, contacter :  
le Pôle Prévention de la MSA  
au 02 40 41 30 83

## PERMANENCES D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN AUX PARENTS DU VIGNOBLE

Sur le Vignoble nantais, l'École des Parents et des Éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue, Élise DEGENEVE.

Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de votre enfant ou adolescent pour :

- Être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans votre rôle de parents
- Échanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement)

**Vous êtes intéressé ?** Contactez le standard de la Délégation Vignoble au 02 44 76 40 00 et prenez rendez-vous sur la permanence de votre choix...

• **Loroux-Bottreau :**  
Espace Départemental des Solidarités - 15 route de Barbechat  
De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : 13 septembre 2024 - 25 octobre 2024 - 13 décembre 2024

• **Aigrefeuille sur Maine :**

Espace Départemental des Solidarités - 4 rue Lavoisier

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : 30 août 2024 - 11 octobre 2024 - 22 novembre 2024

• **Vallet :**

Espace Départemental des Solidarités - 48 rue d'Anjou

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : 20 septembre 2024 - 8 novembre 2024 - 20 décembre 2024

• **La Haye Fouassière :**

Maison de l'Enfance - 6 rue du Chanoine Dubois

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : 4 octobre 2024 - 15 novembre 2024

• **Clisson :** Délégation vignoble - 2 cours des Marches de Bretagne

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : 6 septembre 2024 - 18 octobre 2024 - 6 décembre 2024

Une participation financière (chèque ou espèces) vous sera demandée en fonction de votre quotient familial CAF.

**L'école des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique reste, gratuitement, à votre écoute, par téléphone, en attendant votre rendez-vous :**

**Point Écoute Parents**  
**02 40 35 00 88**

Lundi, mercredi et vendredi de 10h à 13h  
Mardi et jeudi de 15h à 18h  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 13h

**L'école des parents et des éducateurs peut aussi vous recevoir au siège :**

29 rue Romain Rolland - 44100 NANTES - 4<sup>e</sup> étage - interphone n° 43  
Bus : Arrêt Mendès France, lignes 23, 40, 59, 81, 91

Tram : Arrêt Romain Rolland ou Mendès France, ligne 1

**Pour prendre rendez-vous :**  
**02 40 35 47 73**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

## JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS 2024



La journée des aidants le 6 octobre 2024 est l'occasion de rendre visibles les 11 millions d'aidant.es en France, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui accompagne au quotidien des proches en perte d'autonomie, malades ou en situation de handicap. Cet événement a pour but de sensibiliser le grand public aux réalités du rôle des aidants. C'est aussi l'occasion de soutenir les aidant.es en leur facilitant l'accès à l'information et aux ressources du territoire.

**Vous souhaitez diffuser un événement (ateliers, débats, conférences, ateliers-thématiques, portes**

**ouvertes, échanges autour d'un café, projections de films, actions de sensibilisation, séances de sport ou de méditation...), envoyez vos éléments à : [aidants44@udaf44.asso.fr](mailto:aidants44@udaf44.asso.fr)**

**Être aidant est une réalité de vie pour de nombreuses familles.**

L'Udaf de Loire-Atlantique, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, a créé un site internet GRATUIT centralisant l'information à destination des aidants et des professionnels pour découvrir la diversité des actions de proximité.

**Le site internet : [aidants44.fr](http://aidants44.fr)**

## FORMATION DES AIDANTS 2024

Place des Aidants, en collaboration avec l'Association Française des Aidants, organise à Maisdon-sur-Sèvre une formation en six modules intitulée « Se former pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien ! » à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Calendrier des modules de formation :

- Module 1 : mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024  
- Quand la maladie, le handicap s'immisce dans la relation au proche
- Module 2 : mardi 15 octobre 2024  
- Être aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites
- Module 3 : mardi 5 novembre 2024  
- La relation au quotidien avec son proche
- Module 4 : mardi 19 novembre 2024 - Trouver sa place avec les professionnels
- Module 5 : mardi 3 décembre 2024 - Moi, mon proche et la vie quotidienne
- Module 6 : mardi 17 décembre 2024  
- Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale

Cette formation est gratuite, mais le nombre de places est limité !

Les inscriptions se font auprès de Sarah au 07 89 22 80 89. Pendant la formation, le proche aidé peut être accueilli sur la plateforme. Chaque séance dure 3 heures de 14h00 à 17h00.

## LA PARENT'AISE

Groupe de parole pour parents sur l'éducation de leurs enfants

**La Parent'aise,**  
un temps entre parents pour s'entraider,  
inventer des solutions et partager vos questions.

Le groupe est animé par des professionnel·les (psychologues, éducatrice et assistantes sociales) de la Maison des adolescents et du Département de Loire-Atlantique. Ils sont là pour faciliter les échanges et garantir le respect de chacun. Dans ce groupe, il n'y a pas d'« expert de l'éducation », mais chacun est « expert de son vécu » et peut apporter à tous. La première séance permettra de constituer le groupe et ses règles de fonctionnement. Chacun pourra aborder les problématiques qui le préoccupent et les thématiques abordées à chaque séance seront déterminées ensemble.

■ **Dates des séances :**  
15 octobre, 5 et 26 novembre et 17 décembre 2024  
7 janvier, 4 et 25 février, 18 mars et 1<sup>er</sup> avril 2025

■ Les rencontres se dérouleront **les mardis soir de 20h à 22h, à l'EDS du Loroux Bottereau au 15 route de Barbechat**

■ Inscription auprès du secrétaire de la délégation du vignoble **au 02 44 76 40 45**

## LE LIEN/BUS D'ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE

**BUS - LE LIEN**  
Accès aux droits et au numérique

**PRENEZ RDV 02 51 80 30 46 GRATUIT**

📍 **LA CHAPELLE-LAUNAY**  
Place de l'Église  
10H00 - 12H30  
📅 **LES MERCREDIS**  
11 SEPTEMBRE / 23 OCTOBRE /  
13 NOVEMBRE / 11 DÉCEMBRE 2024

📍 **CORCOUÉ-SUR-LOGNE**  
Place Saint-Étienne  
10H00 - 12H30

📍 **TOUVOIS**  
Rue du Stade  
parking bibliothèque  
14H00 - 16H30

📅 **LES MARDIS**  
17 SEPTEMBRE / 15 OCTOBRE /  
19 NOVEMBRE / 17 DÉCEMBRE 2024

📍 **LA TURBALLE**  
Quai Saint-Pierre  
(proche manège)  
10H00 - 12H30

📍 **PIRIAC-SUR-MER**  
Place Paul Vince  
14H00 - 16H30

📅 **LES MERCREDIS**  
4 SEPTEMBRE / 2 OCTOBRE /  
6 NOVEMBRE / 4 DÉCEMBRE 2024

Logement  
Handicap  
Santé

Éducation  
Consommation  
Vie de famille  
Numérique

Udaf  
CONSEILLER NUMÉRIQUE  
France

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE



Le transport à la demande Vignoble est un service de transport collectif de la Région des Pays de la Loire, qui permet de réaliser des déplacements de proximité et complète l'offre du réseau Aléop.

Sur simple réservation, un véhicule passe pour vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » et vous dépose au lieu de votre choix (arrêt de car ou pôle de centralité ou gare suivant les secteurs).

### QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN TRANSPORT À LA DEMANDE ?

- toute personne désirant se déplacer sur le territoire
- toute personne à mobilité réduite et en fauteuil roulant avec un véhicule adapté et personnel formé.

### COMMENT FAIRE APPEL AU TRANSPORT À LA DEMANDE ?

- Inscrivez-vous en appelant Allô Aléop au **09 69 39 14 14**. Du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés)
- Réserver votre trajet en **ligne** sur le site Aléop
- Réserver votre transport au plus tard **la veille** de votre déplacement avant 16h (ou le vendredi avant 16H pour un départ le lundi)
- Le véhicule passe ensuite vous chercher à l'heure convenue

## OÙ PUIS JE ME DÉPLACER ?

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » et vous dépose au lieu de votre choix (arrêt de car ou pôle de centralité ou gare suivant les secteurs).

Vous pouvez vous déplacer dans tout le secteur du Vignoble :

- Sur le territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire
- Sur le territoire de Clisson Sèvre & Maine Agglo
- Vers les communes limitrophes

### QUAND PUIS-JE UTILISER LES TRANSPORTS À LA DEMANDE ?

La prise en charge a lieu du lundi au vendredi de 7h à 19h (sauf jours fériés).

### QUEL TITRE DE TRANSPORT UTILISER ?

- Ticket plein tarif
- Ticket 10 voyages
- Abonnement Pass -26 ans et +26 ans illimité ou mensuel

## CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Les permanences de Conseil aux particuliers assurées par les architectes du CAUE de Loire-Atlantique :

**Construction neuve, extension, rénovation : avec le CAUE de Loire-Atlantique, rencontrez gratuitement un architecte conseil**

**Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison, procéder à une division parcellaire ? Vous vous questionnez sur les possibilités d'évolution de votre bien, sur l'écoconception ou encore les matériaux biosourcés ? Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ?**



**Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE.**

## QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Le CAUE de Loire-Atlantique est une association d'intérêt public, financée par la Taxe d'Aménagement et le Conseil départemental, œuvrant à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère pour l'amélioration du cadre de vie. Ses architectes dispensent notamment des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement ou procéder à une division parcellaire.

Lors de votre rendez-vous de 45 minutes, l'architecte-conseil vous aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable. Il vous conseille dans l'organisation des espaces de votre logement, le choix des matériaux et des volumes, ou vous guide dans vos démarches administratives. Ce conseil ne se substitue ni à celui d'un architecte qui conçoit et dessine les plans de votre logement, ni à l'avis des services chargés des autorisations d'urbanisme.

### COMMENT RENCONTRER L'ARCHITECTE-CONSEIL DU CAUE ?

Prenez rendez-vous directement auprès de la Communauté de communes de Sèvre et Loire au 02 51 71 92 12.

Les permanences ont lieu chaque dernier lundi matin du mois à la communauté de communes, 09h30 à 12h30.

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter un maximum de documents (plan, cadastre, Plan Local d'Urbanisme, photos, croquis, etc.), les recommandations de l'architecte-conseil n'en seront que plus précises !



## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE EN VIGNOBLE NANTAIS

### LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE AURONT LIEU LES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2024

Les habitants et visiteurs sont invités à découvrir ou redécouvrir une dizaine de monuments historiques, mais aussi des châteaux, demeures privées, églises et lieux de vie. Plus de 70 animations sont proposées pour tous (visites guidées, concerts, expositions), dans les 43 sites ouverts pour l'occasion.

Ce programme est préparé par les associations locales, l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, les communes, mais aussi des propriétaires privés et il est coordonné à l'échelle du vignoble par le Pays du Vignoble Nantais.

**Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site : [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)**

## MAISON BLEUE, MARAIS

### L'AUTOMNE À LA MAISON BLEUE

Les activités de découverte du marais se poursuivent en cette rentrée avec des sorties, expos, un festival...

**Samedi 21 septembre :** « Journées du Patrimoine », sortie lecture de paysage à la butte de la Roche RDV 10h30 la maison bleue



**Samedi 12 octobre :** « Le jour de la nuit » le marais, la nuit, sortie crépusculaire (manifestation nationale) gratuit sur inscription 06 43 87 28 19 ou animation. [lmb@hautegoulaine.fr](mailto:lmb@hautegoulaine.fr)

**Dimanche 27 octobre après-midi :** « Nature Nomade » Festival Nantais des Grands Voyageurs

La Maison bleue accueille « Hors les murs » une partie de ce festival nantais renommé organisé par l'association Nature Nomade, la librairie Géothèque et le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes où il a lieu. Rencontre littéraire avec un auteur l'écrivain

Bosnien Faruk Sehic, auteur du livre *le livre de l'Una* aux éditions Agullo, visite du marais avec lectures de textes par la compagnie la « Bande de Sauvages », expo... (sur inscription)

### DERNIÈRE EXPOSITION DE LA SAISON À LA MAISON BLEUE

**Du dimanche 22 septembre au vendredi 25 octobre**

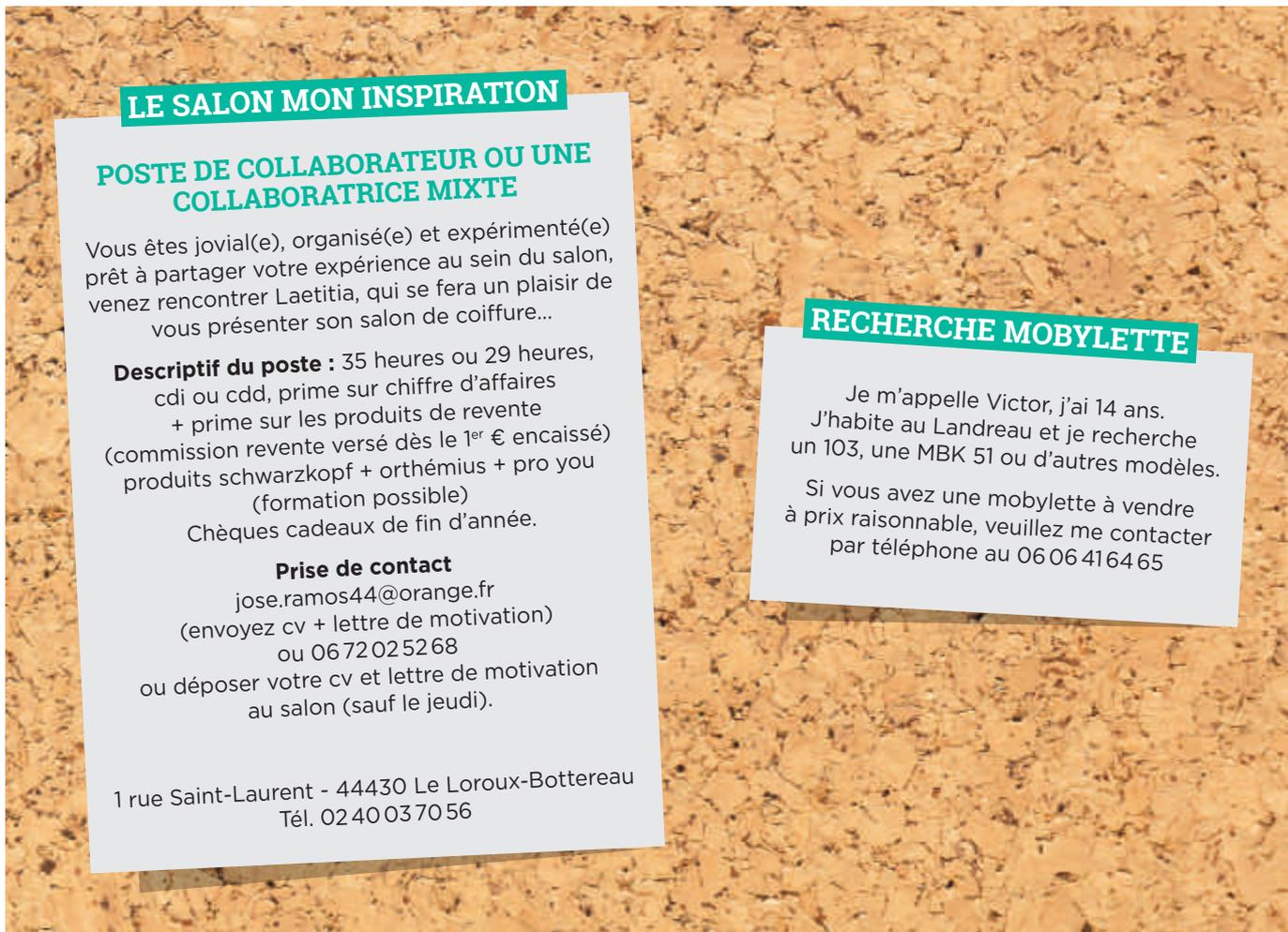
« Herbes Folles, pour l'Amour du Bleu et de la Nature », Cyanotypes de Sophie Voillet.



Art-thérapeute, Sophie Voillet choisit de présenter ses cyanotypes où elle met en scène le végétal pour donner naissance à des œuvres aux fascinantes nuances de bleu.

Le procédé consiste à imprimer un tirage en négatif après une exposition à la lumière pendant quelques minutes. Il peut s'agir d'un objet ou d'un document sur une surface papier ou textile, traitée avec une solution photosensible. Après un simple lavage à l'eau, la zone exposée aux rayons UV deviendra bleue. Sophie Voillet a choisi de mettre en valeur le végétal, pour un résultat surprenant.

Entrée gratuite du lundi au vendredi 14h-17h, le dimanche 15h30-18h30, fermée les jours fériés (fermeture annuelle de novembre à avril 2025).



**LE SALON MON INSPIRATION**

**POSTE DE COLLABORATEUR OU UNE COLLABORATRICE MIXTE**

Vous êtes jovial(e), organisé(e) et expérimenté(e) prêt à partager votre expérience au sein du salon, venez rencontrer Laetitia, qui se fera un plaisir de vous présenter son salon de coiffure...

**Descriptif du poste :** 35 heures ou 29 heures, cdi ou cdd, prime sur chiffre d'affaires + prime sur les produits de revente (commission revente versé dès le 1<sup>er</sup> € encaissé) produits schwarzkopf + orthémium + pro you (formation possible)  
Chèques cadeaux de fin d'année.

**Prise de contact**

jose.ramos44@orange.fr  
(envoyez cv + lettre de motivation)  
ou 06 72 02 52 68  
ou déposer votre cv et lettre de motivation au salon (sauf le jeudi).

1 rue Saint-Laurent - 44430 Le Loroux-Bottereau  
Tél. 02 40 03 70 56

**RECHERCHE MOBYLETTE**

Je m'appelle Victor, j'ai 14 ans. J'habite au Landreau et je recherche un 103, une MBK 51 ou d'autres modèles.

Si vous avez une mobylette à vendre à prix raisonnable, veuillez me contacter par téléphone au 06 06 41 64 65

ÉDITO



**LES BIENFAITS DU YOGA SUR LE CORPS ET LE MENTAL**

Dans une vie où tout s'agite en nous et autour de nous « lâcher prise » est devenu primordial pour se sentir plus fort psychologiquement et physiquement. Avec le Hatha Yoga (yoga traditionnel) des techniques d'**assouplissement** et de **respiration** permettent de :

- réduire des douleurs articulaires et musculaires
- améliorer la concentration et la qualité du sommeil
- d'accéder à un grand calme intérieur

Les séances sont conçues suivant une progression croissante menant à une posture choisie. La variété des exercices sont autant d'occasions d'éprouver de nouvelles sensations, selon les possibilités de chacun, dans un esprit de bienveillance, qui échappe à toute intention de performance.

**Nouveauté :** pour les séniors ou les personnes souhaitant pratiquer le yoga plus confortablement, le cours de **Yoga sur chaise** offre une myriade de possibilités intéressantes et vise à améliorer la souplesse, la mobilité et la santé cardiovasculaire. La chaise, ce

simple accessoire, se prête en effet à un large éventail de postures accessibles à tous.

**La rentrée 2024-2025** avec Sûrya Yoga se fera le **16 septembre 2024** :

Trois cours le **lundi** de 10h à 11h (yoga sur chaise), de 17h à 18h et de 18h10 à 19h10 ; un cours le **mardi** de 19h à 20h ; un cours le **mercredi** de 19h30 à 20h30 (premier cours découverte gratuit) à la salle des SOCIÉTÉS, 9 rue Bouteiller de l'Isle 44430 Le Landreau.

**Renseignements et préinscriptions**

06 84 35 11 03 et surya.yogaclub@gmail.com



10-31-1240



BULLETIN

